



CANDIDAT
PARC NATUREL
REGIONAL

DE L'ARPILLE
VALLÉE DU TRIENT
À LA CIME DE L'EST

SÉNEÇON SUD-AFRICAIN *SENECIO INAEQUIDENS* SÉNEÇON DU CAP



SÉNEÇON SUD-AFRICAIN SENECIO INAEQUIDENS SÉNEÇON DU CAP

Reconnaître

Plante vivace, 20-100 cm de haut, souvent avec de nombreuses tiges, parfois avec du bois à la base. Feuilles étroites, ponctuées de petites dents espacées au bord (6-7 cm de long, 2-3 mm de large), souvent à reflets bleutés. Fleurs jaune citron, larges de 1,5 à 2 cm, comme une marguerite jaune.

Précautions

Le séneçon du Cap contient des substances toxiques pouvant être mortelles pour les animaux d'élevage! Mettez des gants!

Lutte

Arracher à la main avec les racines avant la maturité des graines, 3 à 5 fois par an. Si l'invasion est trop forte, faucher toutes les 5-7 semaines, avant l'apparition des graines.

Prévention

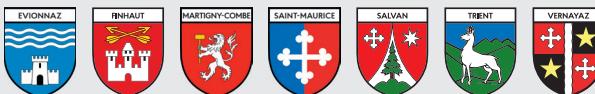
Contre toutes les plantes envahissantes, semer ou planter des espèces locales après chaque chantier dans votre jardin lorsque la terre est mise à nu.

Évacuation des déchets

En général, mettre les déchets dans des sacs plastiques noirs et les amener dans la benne pour les incinérables à la décharge de votre commune ou au triage forestier (St-Maurice et Evionnaz). Renseignez-vous au préalable et annoncez la dépose au personnel.



Annoncer les plantes envahissantes
avec l'application InvasivApp



POUR RESTER INFORMÉ.E, RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE!

@parcvalleedutrient - www.parc-valleedutrient.ch